

# CAPET ECONOMIE ET GESTION 2015 - CORRIGÉ CENTRE-BOIS

## DOSSIER 1 : RÉALISER LES OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE

**1) Procéder à l'enregistrement comptable des opérations figurant dans les annexes 1.2 à 1.4 et envisager, en les justifiant, les éventuels retraitements fiscaux nécessaires à la détermination du résultat fiscal.**

***Enregistrement en comptabilité des événements antérieurs à la date d'inventaire.***

a) Factures à enregistrer

**Fournisseur VANDECK**

		Le 5/12		
6021	Achats de produits de traitement du bois (1)		2 292,23 (1)	
765	Escomptes obtenus			160,46
401VAND	Fournisseur VANDECK (2)			2 131,77 (2)
	(1) $18\ 000 \times 0,95 = 17\ 100$			
	$17\ 100 / 7,46 = 2\ 292,23$			
	(2) $17\ 100 \times 0,93 = 15\ 903\ \text{DKK}$			
	soit $15\ 903 / 7,46 = 2\ 131,77$ (ou $2\ 292,23 \times 0,97$ )			
44566	TVA déductible sur biens et services		426,35	
4452	TVA intracommunautaire			426,35
	$2\ 131,77 \times 20\ \% = 426,35$			

**Client KENS**

		Le 5/12		
411KENS	Client KENS		6 481,93	
70101	Ventes de panneaux à assembler			6 481,93
	$5\ 380 / 0,83 = 6\ 481,93$			
Le 20/12				
512	Banque		1 212,12	
766	Gain de change			7,30
411KENS	Client KENS			1 204,82
	$1\ 000 / 0,825 = 1\ 212,12$			
	$1\ 000 / 0,83 = 1\ 204,82$ soit gain de change 7,30			

b) Bien subventionné

		Le 31/12		
512 (ou 462)	Banque		69 120,00	
775	Produit de cession des éléments d'actif			57 600,00
44571	TVA collectée sur ventes ( $57\ 600 \times 20\ \%$ )			11 520,00
	Écritures de cession			

Compte tenu de la date de cession, cette écriture pourra être enregistrée dans la seconde partie de la question.

c) Titres

		Le 1/12		
512	Banque		30 000,00	
50313	Actions PAGES			23 250,00
767	Produits nets sur cession de VMP			6 750,00
	Vente selon méthode PEPS ( $150 \times 115$ ) + ( $50 \times 120$ )			
512	Banque		5 680,00	
5061	Obligations à 5,4 % du 1/4/08			5 100,00
767	Produits nets sur cession de VMP			400,00
764	Revenus financiers sur VMP			180,00
	Vente des obligations et sortie actif ( $20 \times 250 \times 1,02$ )			
512	Banque		80 000,00	
775	Produit de cession sur éléments de l'actif			80 000,00
	Vente des titres de participation			

- Vente actions PAGES : 200 x 150 = 30 000,00
- Vente des obligations :
  - o valeur au pied du coupon 20 x 250 x 1,10 = 5 500,00
  - o intérêts courus 20 x 250 x 5,4 % x 8/12 = 180,00
  - o banque : 5 500 + 180 = 5 680,00
- Vente des actions JAMAR : 500 x 160 = 80 000,00

### **Enregistrement comptable des régularisations et éventuels retraitements fiscaux en matière d'impôt sur les sociétés**

#### a) Fournisseur

##### **Fournisseur VANDECK**

476	Différence de conversion - actif	46,72		
401VAND	Fournisseur VANDECK			46,72
	Valeur de la dette 15 903/7,30 = 2 178,49			
	Soit une perte latente de change de :			
	2 178,49 - 2 131,77 = 46,72			
6865	Dotations aux provisions financières	46,72		
1515	Provisions pour pertes de change			46,72

#### b) Clients

##### **Client KENS**

411KENS	Client KENS	64,35		
477	Différence de conversion - passif			64,35
	Solde en compte : 6 481,93 - 1 204,82 = 5 277,11			
	Valeur au 31/12 : (5 380-1 000)/0,82 = 5 341,46			
	Différence : 5 341,46 - 5 277,11 = 64,35			

##### **Client BERLUCHI**

4181	Client facture à établir	3 500,00		
70102	Vente de panneaux MDF (8 mm)			3 500,00
	Selon bon de livraison n° 1264A			

### **Retraitements fiscaux**

La perte latente de change est fiscalement déductible. Ce qui conduit à la réintégration fiscale de la provision et à la déduction fiscale de la perte latente de change.

Le gain latent de change est fiscalement imposable. Il convient donc de le réintégrer.

#### c) Mise à jour du plan d'amortissement

Suivi comptable de l'immobilisation							
	VNC selon plan d'origine = plafond VNC	Amortissements		Valeur actuelle estimée	Dépréciation		VNC
		Dotations	Cumulés		Dot./Repr.	Cumulée	
2013	40 000	10 000	10 000	37 000	+ 3 000	3 000	37 000
2014	30 000	9 250 (1)	19 250	33 000	- 2 250	750	30 000(2)

(1) 37 000 / 4 = 9 250

(2) 2 250 = 30 000 (limite du plan initial) – 27 750 (soit 50 000 – 19 250 – 3 000)

*Écriture comptable de la dépréciation au 31/12/2014*

68112	Dotations aux amortissements sur les I.C.	9 250,00	
281543	Amortissements du défibreux		9 250,00
	Dotations d'amortissement de 2013		
291543	Dépréciation sur le défibreux	2 250,00	
7816	Reprise sur dépréciation des immobilisations		2 250,00
	Correction de la valeur actuelle		

## Retraitements fiscaux

Aucun.

### Rappel : Avis 2006-12 du CNC / Dispositions non appliquées ici par mesure de simplification

Cet avis est relatif aux modalités de reprise des dépréciations comptables et de neutralisation des incidences fiscales dans les comptes individuels.

Après avoir envisagé différentes solutions pour neutraliser les incidences fiscales de la dépréciation comptable, le CNC a retenu la solution consistant à transférer la dépréciation en compte d'amortissement au rythme des dotations qui auraient été constatées en l'absence de dépréciation si le plan d'amortissement avait été maintenu sur cette base. Le traitement comptable de transfert de la dépréciation en dotations aux amortissements est établi pour des raisons fiscales.

Dans ces conditions, les reprises de la dépréciation et les dotations aux amortissements sont constatées en résultat exceptionnel.

Ces écritures comptables de régularisation n'ont pas d'incidence dans les comptes consolidés, à l'exclusion de l'impôt différé qui n'a pas été traité dans les comptes individuels.

#### d) Bien subventionné

##### Justification des montants :

	Amortissement fiscal	Amortissement économique	Amortissement dérogatoire	
			Dotation	Reprise
2013	85 000 x 3/24 = 10 625	85 000 x 1 800/45 000 = 3 400	7 225	
2014	85 000 x 12/24 = 42 500	85 000 x 7 200/45 000 = 13 600	28 900	

$$7\ 225 + 28\ 900 = 36\ 125$$

$$85\ 000 - 3\ 400 - 13\ 600 = 68\ 000$$

681112	Dotations aux amortissements des I.C.	13 600,00	
68725	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	28 900,00	
281542	Amortissement des robots industriels		16 600,00
145	Amortissements dérogatoires		28 900,00
	Annuités 2014		
675	VCN sur cession d'éléments d'actif	68 000,00	
281542	Amortissement des robots industriels	17 000,00	
21542	Robots industriels		85 000,00
	Pour solde des comptes concernés		
145	Amortissements dérogatoires	36 125,00	
7872	Reprise sur amortissements dérogatoires pour solde des amortissements dérogatoires		36 125,00
139	Subvention d'investissement	44 625,00	
777	Quote-part de subvention ramenée au résultat Pour solde❶		44 625,00
131	Subvention d'investissement	51 000,00	
139	Subvention d'investissement Pour solde des comptes (85 000 x 60 %)		51 000,00

❶ Solde de la subvention :

2013 : 60 % x 10 625 = 6 375 € (rapporté au résultat)

Solde : [60 % x 85 000] - 6 375 = 44 625 €

*Remarque* : Concernant les amortissements dérogatoires, on peut se dispenser de la dotation 2014 et pour l'écriture de reprise, enregistrer 7 225 € (cf. annexe 1.3).

## Retraitements fiscaux

Aucun.

Plus-value à court terme = 57 600 - [85 000 - (10 625 + 42 500)] = 25 725,00 €.

Cette plus-value est imposable comme élément du bénéfice inclus dans la base de calcul du résultat fiscal.

e) Régularisation des opérations de cession de titres

675	Valeur nette comptable des éléments d'actif	75 000,00	
26115	Titres de participation JAMAR		75 000,00
	Sortie des titres de l'actif		
590313	Dépréciations sur titres PAGES	750,00	
78665	Reprise sur dépréciations sur éléments financiers		750,00
	Evaluation des titres restants : (50 x 120) + (50 x 145) – (100 x 130) = 250 Reprise 1 000 - 250 = 750		
5088	Intérêts cours sur VMP	303,75	
764	Revenus des valeurs mobilières de placement		303,75
	Calcul des intérêts courus entre le 1/4/2014 et le 31/12/2014 soit 30 x 250 x 5,4 % x 9/12 Pas de moins value à l'inventaire (cotation au pied du coupon de 108 % par rapport à l'achat 102 %)		
296115	Dépréciations sur titres JAMAR	800,00	
78662	Reprise sur dépréciations sur éléments financiers		800,00
	Plus value latente fin 2014, dépréciation devenue sans objet.		

**Retraitements fiscaux**

La reprise de la dépréciation (750 €) est considérée comme une plus-value à long terme imposée à 0 % (titres de participation dans une société soumise à l'impôt sur les sociétés).  
Il faut donc la déduire extra-comptablement du résultat imposable.

**2) Présenter et illustrer trois principes comptables de votre choix en vous appuyant sur les opérations enregistrées à la question précédente.**

a) Principe de prudence

- Comptes de créances et dettes en monnaie étrangère :
  - déterminer la valeur au bilan (objectif image fidèle) ;
  - la perte latente de 46,72 € doit figurer dans les résultats de N et augmenter la valeur de la dette.
- La dépréciation d'un actif constitue une baisse de valeur, donc une charge latente comptabilisée lors de son apparition (ici en 2013), principe de prudence. L'évolution de cette baisse de valeur doit être régularisée en fonction de son évolution (reprise en 2014).

b) Principe d'indépendance des exercices

- Vente Berlucci : la vente est réalisée en 2014, elle doit donc figurer dans les produits de 2014. Par contre la créance n'est pas définitive, on constate un produit à recevoir (418).
- Amortissements (cf. ci-dessous).

c) Principe de nominalisme ou coûts historiques

- Les amortissements peuvent se justifier par le respect des principes de coût historique et d'indépendance des exercices (rattacher la consommation économique à l'exercice en cours) ou de prudence (baisse de la valeur).

*Remarques :*

- Les régularisations des cessions consistent à respecter l'image fidèle : les biens correspondant ayant disparu du patrimoine, il s'agit de solder les comptes correspondants (21, 28, 145). La disparition d'un actif se traduit par un appauvrissement, donc une charge de l'exercice (principe d'indépendance des exercices).
- La justification des amortissements dérogatoires est purement fiscale.

## DOSSIER 2 : ANALYSER L'ACTIVITÉ ET LES PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

### A - Étude de l'activité de 2014

#### 1) Apprécier et préciser l'impact du taux réel d'utilisation des machines sur le coût de production des plaques de MDF brutes.

Taux d'activité réel :  $37\,765 / 41\,055 = 91,986\dots\%$  de l'activité normale.

Coût de la sous-activité : il y a une capacité non utilisée de 8 % de l'activité normale.

On peut chiffrer le coût de sous-activité à  $2\,118\,000 \times (1 - 0,91986\dots\%) = 169\,728,90\text{ €}$

(% des charges fixes). Ce coût est supporté par la production réelle.

#### 2) Expliquer la baisse des résultats de 2014 en conduisant l'analyse de l'écart constaté sur le centre des charges indirectes MDF.

a) *Ecart constaté sur le centre de charges indirectes MDF par rapport au coût préétabli ajusté à la Production réelle :*

Coût réel du centre : 3 373 500

Coût préétabli ajusté à la production réelle :  $37\,024 \times (3\,530\,000 / 41\,055) = 3\,183\,405,7$

Ecart sur centre MDF : 190 094,32 Défavorable

b) *Analyse de cet écart global sur charges indirectes en 3 sous écarts :*

ÉCART SUR BUDGET		ECART SUR ACTIVITE		ECART SUR RENDEMENT	
Éléments de calcul	Montants	Éléments de calcul	Montants	Éléments de calcul	Montants
Coût réel du centre MDF	3 373 500,0	Budget flexible ❶	3 416 847,4	Coût préétabli de l'activité réelle ❷	3 247 118,5
Budget flexible ❶	3 416 847,4	Coût préétabli de l'activité réelle ❷	3 247 118,5	Coût préétabli ajusté	3 183 405,7
Ecart favorable	43 347,4 €	Ecart défavorable	169 728,9 €	Ecart défavorable	63 712,8 €

Charges variables =  $3\,530\,000 - 2\,118\,000 = 1\,412\,000$

❶ Budget flexible :  $37\,765 \times (1\,412\,000 / 41\,055) + 2\,118\,000 = 3\,416\,847,4$

❷ Coût préétabli de l'activité réelle :  $37\,765 \times (3\,530\,000 / 41\,055) = 3\,247\,118,5$

#### **AUTRE PRESENTATION POSSIBLE**

- Equation du budget :  $Y = 34,39 X + 2\,118\,000\text{ €}$

$(3\,530\,000 - 2\,118\,000) / 41\,055 = 34,39$

- Equation du coût préétabli :  $Y = 85,98 X$

$3\,530\,000 / 41\,055 = 85,98$

- Ecart sur budget :  $3\,373\,500 - [(34,39 \times 37\,765) + 2\,118\,000] = 43\,347,40\text{ € Favorable}$

- Ecart sur activité :  $[(34,39 \times 37\,765) + 2\,118\,000] - [85,98 \times 37\,765] = 169\,728,90\text{ € Défavorable}$

- Ecart sur rendement :  $[85,98 \times 37\,765] - [85,98 \times 37\,024] = 63\,712,80\text{ € Défavorable}$

c) *Signification des écarts :*

ECART SUR BUDGET : écart favorable mais relativement négligeable dû au prix des facteurs.

ECART SUR ACTIVITE : le montant important de la sous-activité se justifie par une sous-utilisation des moyens de production (valeur question 1 : 169 728,90 €). Il correspond à un écart d'imputation rationnelle des charges fixes en tant que mali de sous-activité.

ECART SUR RENDEMENT : lié également à une cause interne à l'entreprise puisqu'il traduit une consommation d'heures machines supérieure au préétabli ajusté.

d) *Explication de la baisse du résultat :*

La chute des résultats en 2014 provient de la hausse du coût de production combinée à la baisse du chiffre d'affaires, soit :

- ✓ Un écart sur coût de production important en raison :
  - du centre MDF (80 % des charges indirectes de la production des plaques), faisant apparaître essentiellement un mali de sous activité (169 728 €) auquel s'ajoute une baisse de rendement (63 712 €),
  - accessoirement une hausse du coût des matières premières (58,765 € le m<sup>3</sup> au lieu de 58,315 € le m<sup>3</sup>).
- ✓ Un écart sur marge défavorable :
  - une baisse de 8,5 % des ventes en volume [(70 213 - 76 756) / 76 756],
  - conjuguée à une baisse du prix de vente unitaire pour les deux catégories de panneaux.
- ✓ Le calcul des écarts sur prix et quantités illustre la dégradation significative des résultats produits.

Écarts sur prix et quantités des deux types de panneaux sont tous défavorables et importants :

- Panneaux à assembler  
Écart sur prix (181 - 183) x 35 756 = - 71 512 € défavorable  
Écart sur quantité (32 213 - 35 756) x 181 = - 641 283 € défavorable
- Panneaux simples  
Écart sur prix (150 - 152) x 41 000 = - 82 000 € défavorable  
Écart sur quantité (38 000 - 41 000) x 150 = - 450 000 € défavorable

**3) Justifier, dans la situation, la pertinence du modèle d'analyse d'écarts.**

Dans la perspective de faire évoluer l'organisation en centres de profit, la mise en œuvre de ce modèle permet de contrôler le résultat du centre de profit en respectant les responsabilités de chacun des pôles participant au résultat et d'en analyser leur fonctionnement.

L'analyse de la chute des résultats en 2014 a conduit à identifier les dysfonctionnements ainsi que les différentes responsabilités.

**B - Évolutions envisagées pour 2015**

**4) Parmi les deux options suivantes, déterminer celle qui permet d'espérer le meilleur résultat en 2015 :**

- *Première option : maintien des ventes actuelles de MDF 30 mm et lancement de la commercialisation de parquet flottant*

$$E(\text{Résultat}) = (- 3 150 \times 0,3) + (298 500 \times 0,3) + (261 600 \times 0,25) + (570 000 \times 0,15) = \mathbf{239 505 \text{ €}}$$

- *Deuxième option : augmentation des ventes de MDF 30 mm conjointement à la commercialisation de parquet flottant.*

	0,8	0,15	0,05
0,3	0,24	0,045	0,015
0,3	0,24	0,045	0,015
0,25	0,2	0,0375	0,0125
0,15	0,12	0,0225	0,0075

	7 200	9 300	17 700
3 360	139 000	98 400	492 700
4 000	440 500	399 600	717 300
4 200	261 300	315 000	677 000
5 040	483 500	621 900	383 900

Soit pour le calcul de l'espérance du résultat :

$$E(\text{Résultat}) = [139 000 \times 0,24] + [98 400 \times 0,045] + [492 700 \times 0,015] + [440 500 \times 0,24] + [399 600 \times 0,045] + [717 300 \times 0,015] + [261 300 \times 0,2] + [315 000 \times 0,0375] + [677 000 \times 0,0125] + [483 500 \times 0,12] + [621 900 \times 0,0225] + [383 900 \times 0,0075] = \mathbf{327 067 \text{ €}}$$

= Somme des probabilités associées aux résultats respectifs.

**5) Sachant que la direction souhaite retenir la seconde option ; déterminer, sans effectuer de calcul, la combinaison de ventes de MDF 30mm et de parquet qui doit logiquement optimiser le résultat. Justifier votre réponse.**

Par lecture directe du tableau de l'annexe 2.4 :

4 000 m<sup>3</sup> de parquet et 7 200 m<sup>3</sup> de panneaux MDF en 30 mm procurant un résultat de 440 500 €.

Pour des quantités produites supérieures (en excluant les hypothèses de ventes de 17 700 m<sup>3</sup> de panneaux MDF et de 5 040 m<sup>3</sup> de parquet correspondant à des hypothèses improbables), le résultat baisse, ce qui peut s'expliquer par un effet de seuil des charges fixes, l'excédent de production obligeant à de nouveaux investissements.

*Accepter cependant les réponses n'excluant pas les hypothèses de ventes hautes à partir du moment où les réponses sont argumentées (notamment en précisant que les probabilités de réalisation sont très faibles).*

### **C - Synthèse**

**5) Présenter en quelques lignes les avantages commerciaux, techniques et financiers liés à l'option retenue (augmentation des ventes de MDF 30mm et commercialisation de parquet).**

La baisse importante du résultat en 2014 de l'ordre de 87 % implique de prendre une nouvelle orientation stratégique pour 2015.

$$[(91\,886 - 737\,915) / 737\,915 = 87,54 \text{ \%}]$$

Pour 2015, la société doit envisager une nouvelle stratégie commerciale pour adapter sa capacité de production aux nouvelles contraintes de marché. Le projet d'investissement dans la fabrication de parquet présente donc un intérêt :

▪ Commercial :

- ✓ compensation de la baisse du marché des panneaux MDF de faible épaisseur par l'acquisition d'un nouveau marché du parquet,
- ✓ une diversification permettant l'acquisition de nouvelles parts de marché,
- ✓ une meilleure maîtrise de toute la chaîne de production (amont-aval) par une intégration horizontale.

▪ Technique:

- ✓ l'utilisation des moyens actuels de production qui absorbera la sous-activité. Effectivement la production des panneaux MDF de faible épaisseur pourra se maintenir (malgré la baisse du marché) et se développer grâce à sa transformation en parquet.

▪ Financier :

- ✓ une amélioration de toute la chaîne des coûts de revient des produits en amont : l'augmentation de la production permet d'abaisser le coût des plaques brutes et d'augmenter ainsi le résultat sur les panneaux,
- ✓ une amélioration de la rentabilité des capitaux investis.

## **DOSSIER 3 : REORGANISER LE SYSTÈME D'INFORMATION**

### **A - Résolution d'un problème de gestion**

**1) Expliquer pourquoi les formules concernant les cellules B3 et B5 de la feuille de calcul « Fiche de stock de colle à bois » ne sont pas correctes. Corriger les formules en expliquant les modifications apportées.**

#### **Cellule B3 :**

Si l'on saisit le code d'une colle qui existe, la formule ne va rien afficher. Il faut ajouter à la formule proposée la fonction RECHERCHEV pour effectuer et afficher la désignation de la colle.

La syntaxe exacte est :

=SI(ESTVIDE(Code);"";SI(ESTNA(RECHERCHEV(Code;Colles;3;FAUX));"Code non référencé";RECHERCHEV(Code;Colles;3;FAUX)))

La fonction RECHERCHEV devra comporter le quatrième paramètre FAUX pour réaliser une recherche exacte du premier argument (qui correspond au code de la colle) dans la première colonne du deuxième argument (liste des colles) de la fonction RECHERCHEV.

Il faut inscrire deux fois la RECHERCHEV, dans un premier temps pour savoir si la colle existe, et dans un second temps pour effectuer et afficher la recherche relative à la colle dont le code est déjà référencé.

La fonction ESTNA() est mobilisée pour personnaliser le message d'erreur (Code non référencé), sans cette fonction le tableur renverrait #NA en cas de non correspondance du Code.

#### **Cellule B5 :**

Le premier argument de la fonction RECHERCHEV n'existe pas dans la plage de cellule nommée Frs.

La syntaxe exacte est :

=SI(ESTVIDE(Code);"";RECHERCHEV(RECHERCHEV(Code;Colles;4;FAUX);Frs;2;FAUX))

ou

=SI(ESTVIDE(Code);"";RECHERCHEV(RECHERCHEV(Code;Colles;4);Frs;2))

Pour qu'elle opère, il faut rajouter une fonction RECHERCHEV qui renverra le numéro du fournisseur à rechercher.

**2) Rédiger les formules à implanter dans les cellules E10 et J10 de la feuille de calcul nommée « Fiche de stock ».**

Référence cellule	Formule de calcul
E10	=SI(ESTVIDE(Qté-E);"-";Qté-E*PU-E)
J10	=SI(ESTVIDE(Dates);"";ARRONDI(Montant-Stock/Qté-Stock;2))

### **B - Evolution du système d'information**

**3) Après avoir défini et caractérisé les progiciels de gestion, montrer (en une quinzaine de lignes) en quoi le recours à cette solution répond aux besoins d'évolution du système d'information de CENTRE-BOIS.**

Selon le CXP, un progiciel de gestion intégré est : « un progiciel qui intègre les principales composantes fonctionnelles de l'entreprise : gestion de production, gestion commerciale, logistique, ressources humaines, comptabilité, contrôle de gestion. À l'aide de ce système unifié, les utilisateurs de différents métiers travaillent dans un environnement applicatif identique qui repose sur **une base de données unique**. Ce modèle permet d'assurer l'intégrité des données, la non-redondance de l'information, ainsi que la réduction des temps de traitement. »



Les apports seront multiples :

- ✓ Les différents modules du PGI pourront échanger des informations grâce aux interfaces standardisées ce qui évitera les saisies multiples ;
- ✓ La communication entre les processus permettra d'améliorer la cohérence interne, d'éviter la redondance des traitements et de gagner en productivité ;
- ✓ Le paramétrage du PGI permettra son adaptation aux besoins de la société ;
- ✓ La modularité de la solution fera que l'installation et le fonctionnement de chaque module pourront être réalisés de manière autonome selon les ressources financières de la société ;
- ✓ L'unicité de l'information permettra un suivi en temps réel de l'activité de la société ce qui s'avèrera précieux en raison de l'environnement concurrentiel dans lequel se trouve la société.

**4) Préciser (en une quinzaine de lignes) les avantages et les inconvénients du recours à un progiciel de gestion intégré métier comme celui proposé par la société PROGINOV.**

Les avantages seront multiples :

- ✓ La prise en compte des spécificités de la filière bois ce qui permet d'avoir une solution unique plus adaptée aux besoins de la société CENTRE-BOIS et plus rapidement déployée grâce à son pré-paramétrage ;
- ✓ En intégrant les spécificités métier, les PGI verticaux induisent une optimisation des processus pris en charge par la solution ce qui permet de gagner en réactivité, en productivité et en compétitivité ;
- ✓ L'industrialisation des PGI verticaux permet une diminution du coût d'acquisition et de déploiement de la solution ;
- ✓ Le recours à un seul éditeur comme PROGINOV évite le renvoi de responsabilités entre les différents acteurs qu'un PGI horizontal induirait pour couvrir l'ensemble des besoins fonctionnels de la société CENTRE-BOIS ;
- ✓ L'adoption d'une solution métier permet d'éviter d'avoir un service informatique pour assurer l'exploitation du PGI.

Des inconvénients existent par ailleurs :

- ✓ La société CENTRE-BOIS devra adapter ses processus au progiciel étant donné que le pré-paramétrage proposé rend encore plus structurante la solution verticale que le PGI horizontal ;
- ✓ La dépendance vis-à-vis de l'éditeur sera renforcée si tous les processus sont pris en charge par un PGI vertical ;
- ✓ Les sources de différenciation par le PGI seront quasi-inexistantes étant donné que le PGI vertical intégrera les bonnes pratiques de la filière bois.

**5) Comparer (en une quinzaine de lignes) sur les plans financiers (investissement, coût), techniques et organisationnels (au niveau général, humain, informationnel), la solution PGI cloud computing (en nuage) au PGI sous licence.**

Les avantages des solutions Cloud Computing par rapport aux solutions sous licence sont nombreux :

- ✓ avantages financiers : il n'y aura plus lieu de financer un investissement lourd en début de projet étant donné que la solution permettra une réutilisation de l'existant. Les serveurs vieillissants n'auront pas à être changés étant donné que les traitements des données seront assurés par ceux des prestataires. De plus, les dépenses seront lissées dans le temps ;
- ✓ avantages budgétaires : les prévisions seront plus faciles à établir. De plus, les coûts seront plus faibles en raison de la mutualisation des ressources matérielles et logicielles ;
- ✓ avantage dans l'implémentation et la maintenance de la solution : Il n'y aura plus de problème de déploiement et de maintenance de la solution. Les dernières versions et la mise à jour des aspects sécuritaires seront prises en charge par le prestataire. L'entreprise utilisatrice pourra se concentrer sur son cœur de métier ;

- ✓ avantages dans l'utilisation de la solution : l'accès pourra avoir lieu à tout moment et en tout lieu à condition de disposer d'un accès à Internet et sans qu'une licence logicielle soit requise. L'accès aux applications et aux données sera contrôlé par mot de passe, au moyen de certificats ;
- ✓ avantages de la centralisation des données : toutes les données seront centralisées dans un centre de données sécurisées. Elles seront protégées des risques informatiques internes.
- ✓ avantages dans l'évolutivité de la solution : l'accroissement du nombre d'utilisateurs pourra être facilement pris en charge au travers d'avenants au contrat de base.

Toutefois, la solution ERP Cloud Computing nécessite :

- ✓ sur le plan technologique de disposer d'une bonne connexion à Internet afin de bénéficier d'un service de qualité ;
- ✓ sur le plan juridique de prévoir un contrat de service pour transformer l'obligation de moyen du prestataire en une obligation de résultat.

## DOSSIER 4 : APPRECIER LA SITUATION FINANCIERE

### 1) Exposer les principes et objectifs du tableau des flux de trésorerie de l'OEC et argumenter sur la pertinence de son élaboration pour approfondir le diagnostic de sa situation financière et indiquer l'intérêt de l'investissement.

Les résultats de l'analyse du cabinet de conseil en stratégie ont expliqué la dégradation des résultats de l'entreprise par l'augmentation de la concurrence de producteurs à bas coûts. Par ailleurs, la situation de la trésorerie de l'entreprise CLAIRBOIS s'est nettement détériorée entre 2013 et 2014.

La solution envisagée par l'entreprise pour redresser sa situation est donc d'investir dans la production de parquet flottant.

L'utilisation d'un tableau de flux de trésorerie permettra notamment de confirmer le diagnostic sur la situation de l'entreprise et de mettre en évidence les choix stratégiques effectués ; dans le cas présent, une dégradation de la trésorerie puis la mise en œuvre et le financement du projet d'investissement pour la production de parquet flottant.

L'utilisation du tableau des flux de trésorerie de l'OEC (à partir du résultat net d'exploitation) va permettre de décomposer et d'analyser la variation de trésorerie en flux par fonction : activité, investissement et financement. Il va permettre d'apprécier la contribution de chaque fonction à la variation de trésorerie.

Clairbois pourra donc répondre aux questions suivantes :

- Comment l'entreprise dégage-t-elle de la trésorerie ?
- L'investissement permet-il une amélioration de la trésorerie en 2015 ?
- A quoi cette trésorerie est-elle utilisée ?

### 2) Estimer le montant du poste clients et le montant du BFRE annuel pour 2015.

	% du CA	Durée crédit en % du CA		Durée crédit en % du CA		Durée moyenne de crédit
Magasins spécialisés	38 %	20	70 %	35	30 %	9,31 ❶
Professionnels	40 %	26	100 %			10,4 ❷
Fabricants	13 %	20	50 %	60	50 %	5,2 ❸
Divers	9 %	60	100 %			5,4 ❹
				<b>TOTAL</b>		<b>30,31 j</b>

$$\text{❶ } 0,38 \times [(20 \times 0,7) + (35 \times 0,3)] = 9,31 \text{ j}$$

$$\text{❷ } 0,4 \times 26 = 10,4 \text{ j}$$

$$\text{❸ } 0,13 \times [(20 \times 0,5) + (60 \times 0,5)] = 5,2 \text{ j}$$

$$\text{❹ } 0,09 \times 60 = 5,4 \text{ j}$$

$$\text{Poste client du BFRE de 2015 : } 14\,510\,000 \times 1,2 \times 30,31/360 = 1\,465\,994 \text{ €}$$

$$\text{BFRE de 2015 : } 67\,740 + 273\,574 + 1\,465\,994 - 398\,208 = 1\,409\,100 \text{ €}$$

### 3) Pour l'exercice 2015, justifier les montants suivants du tableau des flux de trésorerie de l'OEC :

- Variation du BFRE : 1 409 100 - 1 215 989 = 193 111 €
- Variation du poste Clients : 1 465 994 - 1 172 190 = 293 804 €
- Montant des frais financiers :

- Intérêts sur la politique crédit client : **42 552 €**

- Intérêts sur emprunt 2008 pour la part supportée sur 2015 :

- intérêts du 1/1/2015 au 30/11/2015 :  $5\,162 \times 11 = 56\,782 \text{ €}$

- amortissement au 30/11/2015 :

montant brut 31/12/2014 - (dû à moins d'un an - intérêts courus 31/12/2014) =  
 $[(958\,251 - 5\,162) - (221\,421 - 5\,162)] = 736\,830$

- intérêts du 30/11/2015 au 31/12/2015 :  
 $736\,830 \times 6,5\% \times 1/12 = 3\,991,16 \text{ €}$

- Intérêts courus sur emprunt 2015 :  $600\,000 \times 3,8\% \times 10/12 = 19\,000 \text{ €}$

Frais financiers :  $42\,552 + 56\,782 + 3\,991 + 19\,000 = 122\,325 \text{ €}$

➤ Montant de l'augmentation de capital en numéraire :

- Valeur des titres : 100 € - Prime d'émission :  $170 - 100 = 70 \text{ €}$
- Libération de la prime d'émission :  $2\,000 \times 70 = 140\,000 \text{ €}$
- Libération de 75 % de la valeur nominale :  $100 \times 75\% \times 2\,000 = 150\,000 \text{ €}$

Augmentation de capital en numéraire pour un total de **290 000 €**

➤ Montant des remboursements d'emprunt :

Selon état des dettes pour  $221\,421 - 5\,162 = 216\,259 \text{ €}$

#### **4) Indiquer en une quinzaine de lignes les apports essentiels de ce tableau de flux de trésorerie concernant :**

➤ *La capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie d'exploitation compte tenu de son niveau d'activité entre 2013 et 2015.*

En 2013, la société dispose d'une très bonne capacité à générer de la trésorerie d'exploitation sachant que le flux généré par l'exploitation correspond à 98 % ❶ de son résultat brut d'exploitation.

❶  $790\,388 / 809\,230 = 97,7\%$

En 2014, la baisse de son résultat brut d'exploitation et la hausse du BFRE (malgré une baisse du CA) dégrade fortement cette capacité ❷ (d'où une trésorerie déficitaire). La conjoncture difficile contribue à détériorer la trésorerie en l'absence de nouvelles ressources stables suffisantes.

❷  $531\,890 / 640\,790 = 83\%$

En 2015, le développement de l'activité (projet parquet) et la maîtrise de certains postes du BFRE (stocks en baisse) contribuent à dégager un flux de trésorerie d'exploitation important. Seule la durée de rotation des créances inchangée, contribue à l'augmentation du BFRE compte tenu de la hausse du chiffre d'affaires. La capacité à générer un flux d'exploitation est encore très satisfaisante puisqu'elle représente 85 % ❸ du résultat brut d'exploitation.

❸  $1\,089\,019 / 1\,282\,130 = 84,9\%$

➤ *La justification financière des moyens retenus pour financer l'investissement de 2015.*

Une politique de financement à long terme qui couvre à 90 % ❹ le projet d'investissement permet de ne pas dégrader le FRNG. La partie liée à l'autofinancement s'explique par l'amélioration du FRNG (hausse du résultat) et une amélioration de la trésorerie par la maîtrise du BFRE.

❹  $[290\,000 + 600\,000] / 980\,000 = 90,8\%$

D'autre part le choix de l'emprunt à hauteur de 61 % ❺ du montant de l'investissement procurera un effet de levier compte tenu du taux de rentabilité de l'investissement comparé au taux de revient de l'emprunt ( $3,8\% \times 2/3 = 2,53\%$ ).

❺  $600\,000 / 980\,000 = 61,2\%$

## DOSSIER 1 : REALISER LES OPERATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE

### **AUTRE PRESENTATION POSSIBLE RETENUE PAR LES CANDIDAT(E)S**

**1) Procéder à l'enregistrement comptable des opérations figurant dans les annexes 1.2 à 1.4 et envisager, en les justifiant, les éventuels retraitements fiscaux nécessaires à la détermination du résultat fiscal.**

#### **Fournisseur VANDECK**

		Le 5/12	
6021	Achats de produits de traitement du bois (1)	2 292,23 (1)	
765	Escomptes obtenus		160,46
401VAND	Fournisseur VANDECK (2)		2 131,77 (2)
	(1) $18\,000 \times 0,95 = 17\,100$		
	$17\,100 / 7,46 = 2\,292,23$		
	(2) $17\,100 \times 0,93 = 15\,903\text{ DKK}$		
	soit $15\,903 / 7,46 = 2\,131,77$ (ou $2\,292,23 \times 0,97$ )		
44566	TVA déductible sur biens et services	426,35	
4452	TVA intracommunautaire		426,35
	$2\,131,77 \times 20\% = 426,35$		
476	Différence de conversion - actif	46,72	
401VAND	Fournisseur VANDECK		46,72
	Valeur de la dette $15\,903 / 7,30 = 2\,178,49$		
	Soit une perte latente de change de :		
	$2\,178,49 - 2\,131,77 = 46,72$		
6865	Dotation aux provisions financières	46,72	
1515	Provisions pour pertes de change		46,72

#### **Client KENS**

		Le 5/12	
411KENS	Client KENS	6 481,93	
70101	Ventes de panneaux à assembler		6 481,93
	$5\,380 / 0,83 = 6\,481,93$		
512	Banque	1 212,12	
766	Gain de change		7,30
411KENS	Client KENS		1 204,82
	$1\,000 / 0,825 = 1\,212,12$		
	$1\,000 / 0,83 = 1\,204,82$ soit gain de change 7,30		
411KENS	Client KENS	64,35	
477	Différence de conversion - passif		64,35
	Solde en compte : $6\,481,93 - 1\,204,82 = 5\,277,11$		
	Valeur au 31/12 : $(5\,380 - 1\,000) / 0,82 = 5\,341,46$		
	Différence : $5\,341,46 - 5\,277,11 = 64,35$		

#### **Client BERLUCHI**

4181	Client facture à établir	3 500,00	
70102	Vente de panneaux MDF (8 mm)		3 500,00
	Selon bon de livraison n° 1264A		

#### **Retraitements fiscaux**

La perte latente de change est fiscalement déductible. Ce qui conduit à la réintégration fiscale de la provision et à la déduction fiscale de la perte latente de change.

Le gain latent de change est fiscalement imposable. Il convient donc de le réintégrer.

## Mise à jour du plan d'amortissement du DEFIBREUR

Suivi comptable de l'immobilisation							
	VNC selon plan d'origine = plafond VNC	Amortissements		Valeur actuelle estimée	Dépréciation		VNC
		Dotations	Cumulés		Dot./Repr.	Cumulée	
2013	40 000	10 000	10 000	37 000	+ 3 000	3 000	37 000
2014	30 000	9 250 (1)	19 250	33 000	- 2 250	750	30 000(2)

(1)  $37\ 000 / 4 = 9\ 250$

(2)  $2\ 250 = 30\ 000$  (limite du plan initial) – 27 750 (soit  $50\ 000 - 19\ 250 - 3\ 000$ )

Écriture comptable de la dépréciation au 31/12/2014

68112	Dotations aux amortissements sur les I.C.	9 250,00	
281543	Amortissements du défibreur		9 250,00
	Dotations d'amortissement de 2013		
291543	Dépréciation sur le défibreur	2 250,00	
7816	Reprise sur dépréciation des immobilisations		2 250,00
	Correction de la valeur actuelle		

### Retraitements fiscaux

Aucun.

### Bien subventionné

Le 31/12

512 (ou 462)	Banque	69 120,00	
775	Produit de cession des éléments d'actif		57 600,00
44571	TVA collectée sur ventes ( $57\ 600 \times 20\%$ )		11 520,00
	Ecritures de cession		

Justification des montants :

	Amortissement fiscal	Amortissement économique	Amortissement dérogatoire	
			Dotations	Reprise
2013	$85\ 000 \times 3/24$ = 10 625	$85\ 000 \times 1\ 800/45\ 000$ = 3 400	7 225	
2014	$85\ 000 \times 12/24$ = 42 500	$85\ 000 \times 7\ 200/45\ 000$ = 13 600	28 900	

$7\ 225 + 28\ 900 = 36\ 125$

$85\ 000 - 3\ 400 - 13\ 600 = 68\ 000$

681112	Dotations aux amortissements des I.C.	13 600,00	
68725	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	28 900,00	
281542	Amortissement des robots industriels		16 600,00
145	Amortissements dérogatoires		28 900,00
	Annuités 2014		
675	VCN sur cession d'éléments d'actif	68 000,00	
281542	Amortissement des robots industriels	17 000,00	
21542	Robots industriels		85 000,00
	Pour solde des comptes concernés		
145	Amortissements dérogatoires	36 125,00	
7872	Reprise sur amortissements dérogatoires pour solde des amortissements dérogatoires		36 125,00
139	Subvention d'investissement	44 625,00	
777	Quote-part de subvention ramenée au résultat		44 625,00
	Pour solde		
131	Subvention d'investissement	51 000,00	
139	Subvention d'investissement		51 000,00
	Pour solde des comptes ( $85\ 000 \times 60\%$ )		

● Solde de la subvention :  
 2013 :  $60\% \times 10\,625 = 6\,375$  € (rapporté au résultat)  
 Solde :  $[60\% \times 85\,000] - 6\,375 = 44\,625$  €

*Remarque : Concernant les amortissements dérogatoires, on peut se dispenser de la dotation 2014 et pour l'écriture de reprise, enregistrer 7 225 € (cf. annexe 1.3).*

### Retraitements fiscaux

Aucun.

Plus-value à court terme =  $57\,600 - [85\,000 - (10\,625 + 42\,500)] = 25\,725,00$  €.

Cette plus-value est imposable comme élément du bénéfice inclus dans la base de calcul du résultat fiscal.

### Titres

		Le 1/12	
512	Banque	30 000,00	
50313	Actions PAGES		23 250,00
767	Produits nets sur cession de VMP		6 750,00
Vente selon méthode PEPS (150 x 115) + (50 x 120)			
512	Banque	5 680,00	
5061	Obligations à 5,4 % du 1/4/08		5 100,00
767	Produits nets sur cession de VMP		400,00
764	Revenus financiers sur VMP		180,00
Vente des obligations et sortie actif (20 x 250 x 1,02)			
512	Banque	80 000,00	
775	Produit de cession sur éléments de l'actif		80 000,00
Vente des titres de participation			

- Vente actions PAGES :  $200 \times 150 = 30\,000,00$
- Vente des obligations :
  - valeur au pied du coupon  $20 \times 250 \times 1,10 = 5\,500,00$
  - intérêts courus  $20 \times 250 \times 5,4\% \times 8/12 = 180,00$
  - banque :  $5\,500 + 180 = 5\,680,00$
- Vente des actions JAMAR :  $500 \times 160 = 80\,000,00$

675	Valeur nette comptable des éléments d'actif	75 000,00	
26115	Titres de participation JAMAR		75 000,00
Sortie des titres de l'actif			
590313	Dépréciations sur titres PAGES	750,00	
78665	Reprise sur dépréciations sur éléments financiers		750,00
Evaluation des titres restants : $(50 \times 120) + (50 \times 145) - (100 \times 130) = 250$ Reprise $1\,000 - 250 = 750$			
5088	Intérêts cours sur VMP	303,75	
764	Revenus des valeurs mobilières de placement		303,75
Calcul des intérêts courus entre le 1/4/2014 et le 31/12/2014 soit $30 \times 250 \times 5,4\% \times 9/12$ Pas de moins value à l'inventaire (cotation au pied du coupon de 108 % par rapport à l'achat 102 %)			
296115	Dépréciations sur titres JAMAR	800,00	
78662	Reprise sur dépréciations sur éléments financiers		800,00
Plus value latente fin 2014, dépréciation devenue sans objet.			

### Retraitements fiscaux

La reprise de la dépréciation (750 €) est considérée comme une plus-value à long terme imposée à 0 % (titres de participation dans une société soumise à l'impôt sur les sociétés).

Il faut donc la déduire extra-comptablement du résultat imposable.